

Société d'Exploitation Eolienne TREMOREL

2 rue Vasco de Gama
Parc Atlantis, Bâtiment D
44800 Saint-Herblain

PARC EOLIEN DE TREMOREL

Formulaire de signalement d'incident de réception TV

Des problèmes de réception de télévision ?

Malgré toutes les précautions prises dans le cadre de la réalisation du parc éolien de Trémorrel, des perturbations de réceptions de certaines chaînes hertziennes, notamment locales, peuvent se produire.

Les pales des éoliennes nouvellement construites peuvent, en tournant, couper le signal direct provenant de l'émetteur et provoquer des réflexions parasites gênant la bonne réception du signal. Les perturbations peuvent varier selon la direction du rotor et donc du vent. Néanmoins les habitations sont de plus en plus desservies par la télévision par satellite ou par box internet, systèmes sur lesquels les éoliennes ne provoquent aucune perturbation.

Comment faire ?

Remplissez le formulaire « signalement d'incident » disponible en mairie. Vous pouvez nous le renvoyer directement par mail à : tremorel@sab-enr.fr, ou nous l'adresser par voie postale SEE TREMOREL - 2 rue Vasco de Gama Parc Atlantis, Bâtiment D 44800 Saint-Herblain ou le déposer en mairie qui nous le transmettra.

Nous joindrons un antenniste qui vous contactera pour convenir d'un RDV afin d'établir un diagnostic. Selon le diagnostic de l'antenniste, et si la perturbation provient des éoliennes, alors l'ensemble des frais induits et notamment ceux relatifs à la mise en œuvre d'une installation de réception ou de réémission propre à assurer des conditions de réception satisfaisantes seront pris en charge par l'exploitant du parc éolien.

Il existe plusieurs solutions pour résoudre ce désagrément :

- Réorienter l'antenne de réception vers un autre émetteur ;
- Passer à un mode alternatif de réception (satellite, ADSL, câble, fibre...) ;
- Mettre en œuvre d'un nouvel émetteur TNT avec réorientation des téléspectateurs vers ce nouvel émetteur.

Pour bénéficier de cette mesure, la perturbation télévisuelle doit être avérée et due aux éoliennes (parc situé entre l'habitation et le centre d'émission – orientation de l'antenne – ou à proximité).

Vous pouvez aussi suivre la procédure mise en place par le CSA et l'ANFR qui permet d'ouvrir une enquête en cas de perturbation de la réception télévisuelle :

<https://www.csa.fr/Media/Files/Horsligne/Fiche-dedemande-d-enquete-protection-de-la-reception-TV>

Compte tenu des éléments précités vous pouvez adresser votre formulaire jusqu'au 31/06/25.

Société d'Exploitation Eolienne TREMOREL

2 rue Vasco de Gama
Parc Atlantis, Bâtiment D
44800 Saint-Herblain

Nom		Prénom	
Adresse : Code Postal : Ville :			
Téléphone Fixe : Téléphone Portable :			
Nombre de téléviseurs :			
Renseignements sur l'installation perturbée (si différents) Adresse : Code Postal : Ville :			
<u>Description de difficultés rencontrées pour la réception télévisuelle</u> Je rencontre des problèmes de réception télévisuelle depuis : Absence de certaines chaînes <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Si Oui lesquelles : La qualité de l'image est diminuée <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Si Oui est-elle <input type="checkbox"/> Brouillée <input type="checkbox"/> Hachurée <input type="checkbox"/> Ecran noir <input type="checkbox"/> Mosaïque Le message « absence de signal » apparait : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Fréquence de la gêne : Commentaires supplémentaires pouvant nous aider à solutionner le problème de réception / Autre :*			
<u>Type d'installation :</u> <input type="checkbox"/> Antenne <input type="checkbox"/> Parabole <input type="checkbox"/> TNT <input type="checkbox"/> Internet <input type="checkbox"/> Autre :			